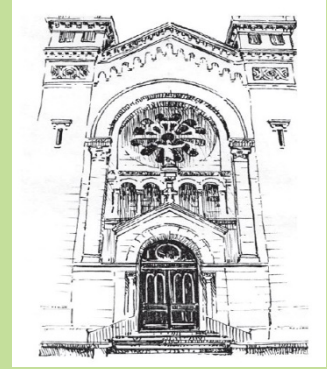




FRATERNITÉ SACERDOTALE  
**SAINT - PIERRE**

---

DIOCESE DE SAINT-ÉTIENNE



***Bulletin de la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre dans le diocèse de Saint-Étienne***

---

*N°11 – octobre 2022*

Chers fidèles,

Le droit de l'Église prescrit aux clercs de suivre tous les ans une retraite spirituelle pour veiller à la sainteté du clergé. Cette sollicitude de l'Église à l'égard des prêtres qui baignent tout au long de l'année dans les choses de Dieu doit rappeler aux fidèles l'importance de prendre du temps pour Dieu en se retirant quelques jours du monde. La Fraternité Saint-Pierre propose ainsi différents types de retraites, à commencer par les inévitables exercices spirituels de saint Ignace de Loyola. À l'origine, ils étaient prêchés sur trente jours (pas nécessairement d'affilée) et de manière individuelle. Très rapidement, les Jésuites les ont aménagés pour les réduire à une durée de cinq jours qui permet de les donner aux gens du monde. Les retraitants qui ont suivi ces exercices se souviennent d'abord de l'efficacité de cette prédication pour combattre ses péchés et son défaut dominant, c'est très nettement un puissant moyen de conversion. En nous faisant méditer sur le principe et fondement : « L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu notre Seigneur et, par ce moyen, sauver son âme » ainsi que sur la gravité du péché pour lequel nous éprouvons trop de complaisance, les exercices spirituels nous aident à remettre de l'ordre dans notre vie chrétienne en mettant Dieu à la première place. Mais les exercices ne sont pas que cela, ils comportent aussi de nombreuses méditations sur la vie de Jésus-Christ, notre Sauveur et notre modèle sous l'étendard duquel nous sommes invités à nous placer. Les exercices ne peuvent donc pas se résumer à une sorte de « purge spirituelle » mais bien plutôt à juste compréhension de l'amour salvateur de Jésus-Christ. « Il ne nous a pas aimés pour rire » dit le P. Molinié, les méditations sur les évangiles nous révèlent la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de l'amour du Christ.

Les parents qui cherchent un bon prétexte pour passer un week-end sans les enfants pourront se tourner vers les recollections de couples, leurs amis auront du mal à refuser de garder leur progéniture pour un si beau motif. À moins que vous ne veniez de marier le dernier et vous avez le temps de vous retirer ensemble pendant deux jours pour vivre en paix avec Dieu.

Aux retraites spirituelles, certains préfèrent les pèlerinages, le paysage varie, on n'est pas enfermé dans une abbaye, l'effort physique tempère l'obligation du silence. Pour eux, l'abbé de Bodard a mis au point des retraites *esto vir* pour les hommes et *esto vita* pour les femmes en profitant du cadre exceptionnel du lac d'Annecy, les hommes en font le tour par les crêtes et les femmes logent à la Bergerie tous les soirs et vont crapahuter dans la journée. Le prédicateur assure les instructions et les entretiens individuels pour que chacun puisse entendre la voix du Saint-Esprit qui a parfois beaucoup de mal à se faire entendre dans le brouhaha du monde dans lequel nous vivons.

Ne tardez à aller visiter le site de l'œuvre des retraites de la Fraternité Saint-Pierre pour vous inscrire à la retraite qui vous convient le mieux : <https://www.oeuvredesretraites.fr>

Abbé Roch Perrel

## Rappel

**Du samedi 1 au dimanche 2 octobre,  
nuit d'adoration**



De 20h à 8h ; en réparation aux offenses faites au Cœur Immaculé de Marie pour renouveler la consécration de notre chapelle.

**Il reste beaucoup de place disponible entre minuit et six heures du matin, veuillez nous indiquer par mail votre disponibilité, et nous vous inscrirons sur le tableau.**

## Actes de catholicité

A été régénérée par l'eau du baptême :

- Sophie Pichard, le 24 septembre 2022.

## Annonces mensuelles

- ❖ **Du 30 septembre au 5 octobre** : retraite annuelle de monsieur l'abbé Perrel.
- ❖ **Samedi 1 octobre** : de 9h30 à 10h30 - catéchisme pour enfants.
- ❖ **Samedi 1 octobre** : 1<sup>er</sup> samedi du mois, dévotion au Cœur Immaculé de Marie, messes à 11h suivie de l'adoration avec méditation silencieuse du chapelet jusqu'à 12h30.
- ❖ **Dimanche 2 octobre** : renouvellement de la consécration de notre chapelle au Cœur Immaculé de Marie.
- ❖ **Jeudi 6 octobre** : 20h30 – 21h30 catéchisme pour adultes débutants.
- ❖ **Samedi 8 octobre** : de 9h30 à 10h30 - catéchisme pour enfants.
- ❖ **Dimanche 9 octobre** : apéritif de rentrée à l'issue de la messe de 10h30.
- ❖ **Dimanche 9 octobre** : réunion du groupe de foyers de 12 h 30 à 16 h 30.
- ❖ **Mercredi 12 octobre** : 20h30 – 21h30 catéchisme pour adultes : les rites et les prières de la messe.
- ❖ **Jeudi 13 octobre** : 20h30 – 21h30 catéchisme pour adultes débutants.
- ❖ **Samedi 15 octobre** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Jeudi 20 octobre** : 20h30 – 21h30 catéchisme pour adultes débutants.
- ❖ **Samedi 22 octobre** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Pendant les vacances de la Toussaints (du 22 octobre au 7 novembre), pas de messe le matin à 07h30 ni le dimanche soir à 19h (pas de vêpres non plus).**
- ❖ **Du 24 au 28 octobre : En raison de notre session annuelle de prêtre à Sées en Normandie, il n'y aura pas de messe du lundi 24 au vendredi 28 octobre.**

## Ordo liturgique du mois d'octobre 2022

**Samedi 1 octobre**, St Rémi, *évêque et confesseur* (Blanc)

**Dimanche 2 octobre**, Solennité de Notre Dame du Rosaire (Blanc)

**Lundi 3 octobre**, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, *vierge et patronne secondaire de la France* (Blanc)

**Mardi 4 octobre**, St François, *confesseur* (Blanc)

**Mercredi 5 octobre**, de la Férie (Vert)

**Jeudi 6 octobre**, St Bruno, *confesseur* (Blanc)

**Vendredi 7 octobre**, Notre-Dame du Saint Rosaire - 2<sup>e</sup> classe (Blanc)

**Samedi 8 octobre**, Ste Brigitte, *veuve* (Blanc)

**Dimanche 9 octobre**, 18<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte - 2<sup>e</sup> classe (Vert)

**Lundi 10 octobre**, St François de Borgia, *confesseur* (Blanc)

**Mardi 11 octobre**, maternité de la Ste Vierge - 2<sup>e</sup> classe (Blanc)

**Mercredi 12 octobre**, de la Férie (Vert)

**Jeudi 13 octobre**, St Edouard, *roi et confesseur* (Blanc)

**Vendredi 14 octobre**, St Calixte 1<sup>er</sup>, *pape et martyrs* (Rouge)

**Samedi 15 octobre**, Ste Thérèse, *vierge* (Blanc)

**Dimanche 16 octobre**, 19<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte - 2<sup>e</sup> classe (Vert)

**Lundi 17 octobre**, Ste Marguerite Marie Alacoque, *vierge* (Blanc)

**Mardi 18 octobre**, St Luc, *évangéliste* - 2<sup>e</sup> classe (Rouge)

**Mercredi 19 octobre**, St Pierre d'Alcantara, *confesseur* (Blanc)

**Jeudi 20 octobre**, St Jean de Kenty, *confesseur* (Blanc)

**Vendredi 21 octobre**, de la Férie (Vert)

**Samedi 22 octobre**, de la Ste Vierge le samedi (Blanc)

**Dimanche 23 octobre**, 20<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte - 2<sup>e</sup> classe (Vert)

**Lundi 24 octobre**, St Raphaël archange (Blanc)

**Mardi 25 octobre**, de la Férie (Vert)

**Mercredi 26 octobre**, de la Férie (Vert)

**Jeudi 27 octobre**, de la Férie (Vert)

**Vendredi 28 octobre**, Sts Simon et Jude, *apôtres* - 2<sup>e</sup> classe (Rouge)

**Samedi 29 octobre**, de la Ste Vierge le samedi (Blanc)

**Dimanche 30 octobre**, dimanche du Christ-Roi - 1<sup>e</sup> classe (Blanc)

**Lundi 31 octobre**, de la Férie (Vert)

## Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Saint-Étienne

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Église : « *les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Église, chacun selon ses possibilités.* (CEC, n°2043)

**Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur : <https://dons.fssp.fr/saint-etienne> :**

Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour un don ou un virement régulier à la FSSP Saint Étienne, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

**je fais un don ponctuel**

- ✓ Je libelle mon chèque à l'ordre de **FSSP St Etienne**
- ✓ Je le dépose à la maison natale de Saint Bernard lors de la quête ou je l'envoie à l'adresse suivante : **FSSP-St Étienne /Chapelle Saint Bernard/9 rue Buisson/42000 Saint-Étienne**

**je répartis mon effort sur l'année et fais un don régulier par virement automatique**

### ORDRE DE VIREMENT

#### À retourner à votre banque, accompagner d'un RIB

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....

Titulaire du compte : .....vous demande de bien vouloir

virer, le .....de chaque mois, la somme de .....€

À compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au ...../...../..... (inclus) sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire :** FSSP St Etienne – 10 rue Étienne Dolet 42000 Saint-Étienne

CL Bourges BP (07739)

Banque : 30002 Guichet : 03758 – COMPTE : 0000079121K – Clé RIB : 76

IBAN : FR17 3000 2037 5800 0007 9121 K76

BIC : CRLYFRPP

Date et Signature :

### Partie à retourner à la Fraternité Saint-Pierre

**9 rue Buisson 42000 Saint-Étienne**

*Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.*

Mr, Mme, Mlle, (Nom et Prénom) :

.....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Tél. : .....

Courriel : .....@.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de .....€

### À la chapelle Saint Bernard

(9 rue Buisson 42000 Saint-Étienne)

#### **Messes de semaine :**

- **7h30** : Le mardi, mercredi, vendredi et samedi.
- **11h** : Le samedi.
- **18h30** : Du lundi au vendredi.

#### **Messes dominicales :**

- **10h30** : Messe chantée.
- **19h** : Messe basse.

#### **Adoration :**

- **17h30 – 18h30** : tous les jeudis.

#### **Vêpres :**

- **18h** : le dimanche.

#### **Confessions :**

- Tous les dimanches avant la messe à partir de 10h.
- Du lundi au samedi de 15h00 à 18h30.

### À l'église Saint-Jean-Baptiste

(Rue de l'Église 42520 Bessey)

#### **Messe dominicale :**

- **8h30** : tous les dimanches et jours d'obligations.

### À l'église Saint-Pierre

(Rue Saint-Pierre 42600 Montbrison)

#### **Messe dominicale :**

- **11h** : le 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

**Honoraires de messes** : 18 € (neuvaine : 180 € - trentain : 595 €). Veuillez mettre votre honoraire dans une enveloppe, chèque **à l'ordre du célébrant**, en inscrivant clairement l'intention, et en indiquant s'il s'agit d'un vivant ou d'un défunt le cas échéant.